

NORME INTERNATIONALE

INTERNATIONAL STANDARD

**CEI
IEC**

268-2

1987

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
1991-05

Amendement 1

Equipements pour systèmes électroacoustiques

Deuxième partie:

Explication des termes généraux et
méthodes de calcul

Amendment 1

Sound system equipment

Part 2:

Explanation of general terms and
calculation methods

© IEC 1991 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

C

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

PRÉFACE

Le présent amendement a été établi par le Comité d'Etudes n° 84 de la CEI: Equipements et systèmes dans le domaine des techniques audio, vidéo et audiovisuelles.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

Règle des Six Mois	Rapport de vote
84(BC)71	84(BC)92

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 18

7.2 Explication des termes

Après le point 11 existant, page 20, ajouter le nouveau point 12 suivant:

12. Distorsion harmonique totale pondérée

Distorsion harmonique totale mesurée avec la pondération en fréquence décrite à l'article A1 de l'annexe A de la CEI 268-1 en tenant compte de la perte d'insertion du réseau de pondération à la fréquence du signal d'entrée. La distorsion harmonique totale peut être mesurée directement ou calculée en valeur efficace à partir des valeurs pondérées de chacun des harmoniques.

Page 20

Remplacer le texte existant du paragraphe 7.3.1 par le nouveau texte suivant:

7.3.1 Emploi des différentes méthodes

La méthode la plus simple d'estimation de la non-linéarité d'amplitude est la mesure de la distorsion harmonique en utilisant un signal sinusoïdal. Un inconvénient de cette méthode tient cependant à la différence de nature entre un signal sinusoïdal et le son réel et au fait que les amplitudes des harmoniques produites par certains dispositifs (tels que les haut-parleurs) varient considérablement et de manière irrégulière avec la fréquence.

Une méthode possible pour remédier en partie à ces inconvénients est la mesure de la "distorsion de bruit" pour laquelle on utilise un signal de bruit au lieu du signal sinusoïdal.